

N08 - NAVETTES MORTAGNE AU PERCHE

ALLER

			Transporteurs	1	1	2	2
			Renvois	B	C	D	A
			Itinéraires	N08A004	N08A003	N08A001	N08A002
			Services	1	1	1	1
CP	Commune	Point d'arrêt		1mMjv--	1mMjv--	1mMjv--	1mMjv--
61400	MORTAGNE-AU-PERCHE	Lycée Jean Monnet				08:10	08:13
		Etablissement Bignon				08:17	08:20
		Collège Emile Chartier	08:10	08:10			
		École Élémentaire Aristide Briand	08:23				
		École Maternelle de Chartrage		08:18			
		École Rue Beaupré		08:20			
		École Primaire Bignon	08:23	08:25			
		École Élémentaire Aristide Briand		08:25			

Transporteurs

1 : EPIC NORMAND DES TRANSPORTS PUBLICS ROUTIERS

2 : TRANSDEV NORMANDIE INTERURBAIN

Renvois

A : Navette effectuée par l'autocar de l'itinéraire 4101A1

B : Navette effectuée par l'autocar de l'itinéraire 4093A1

C : Navette effectuée par l'autocar de l'itinéraire 4100A1

D : Navette effectuée par l'autocar de l'itinéraire 417A1

RETOUR

			Transporteurs	1	1	1	1	1	1	1	1
			Renvois	A		D	C	C	B	E	B
			Nota								
			Itinéraires	N08R006	N08R006	N08R003	N08R001	N08R001	N08R002	N08R004	N08R005
			Services	1	2	1	2	1	1	1	1
CP	Commune	Point d'arrêt		--M----	--M----	1m-jv--	--M----	1m-jv--	1m-jv--	1m-jv--	1m-jv--
61400	MORTAGNE-AU-PERCHE	Etablissement Bignon				16:35					
		Etablissement Bignon	13:20	13:25							17:55
		École Rue Beaupré				11:52	16:07				
		École Élémentaire Aristide Briand				12:00 ^B	16:15 ^B	16:35 ^A			
		École Primaire Bignon						16:35 ^A			
		Collège Emile Chartier	13:30	13:35	16:45			16:45	17:50		
		Lycée Jean Monnet							18:00	18:10	

Transporteur

TRANSDEV NORMANDIE INTERURBAIN

Renvois

A : Navette effectuée par LR417 et LR419 (ligne principale)

B : Navette effectuée par l'autocar de l'itinéraire 4098R1

C : Navette effectuée par l'autocar de l'itinéraire 4102R1

D : Navette effectuée par LR 417 et LR419

E : Navette effectuée par l'autocar de l'itinéraire 4092R1

Nota

A : Prise en charge rue des déportés

B : Navette effectuée par l'autocar de l'itinéraire 4102R1